

KELAT TP80A

ENTRETIEN DES SOLS NON PROTÉGÉS

Nettoyant Alcalin Surpuissant Solvanté

La structure tri composante du KELAT TP80A permet d'avoir en même temps une action solvanté, alcaline et détergente. Possible d'emploi sur toutes les surfaces résistantes aux produits alcalins, il peut être utilisé aussi bien dans les garages, le bâtiment, la métallurgie, la voirie, les transports ou les collectivités. KELAT TP80A élimine les huiles, graisses de toutes natures, la pollution urbaine (suie, goudron...).

MODE D'EMPLOI

Nettoyage manuel : Dilution de 3% à 5% (30 ml à 50 ml/litre d'eau).

1/ Porter des gants. 2/ Répartir la solution diluée sur le sol ou les surfaces.
3/ Laisser agir quelques minutes. 4/ Laver, brosser si nécessaire. 6/ Rincer à l'eau.

Nettoyage en autolaveuse : Dilution à 1% à 3% (10 ml à 30 ml/litre d'eau).

1/ Diluer KELAT TP80A dans le bac de la machine. 2/ Procéder au lavage.

En cas de salissures tenaces, appliquer la méthode du détrempage avec une dilution à 3%.

Utilisation en HP : Dilution de 1% à 3% (10 ml à 30 ml/litre d'eau).

1/ Porter des gants, des lunettes de protection et un vêtement de protection approprié.
2/ Pulvériser le produit. 3/ Laisser agir 5 à 10 mn. 4/ Rincer.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide limpide fluide
Couleur : Orangé
Parfum : Agrumes
pH (pur) : 12 (+/- 0,5)
Densité : 1,00 (+/- 0,01)

COMPOSITION

< 5% : agents de surface non ioniques, agents de surface cationiques.
Parfum (Limonène).

MANIPULATION - STOCKAGE

Usage réservé aux utilisateurs professionnels. A utiliser par du personnel qualifié. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre antipoison le plus proche. Produit stocké et conservé dans son emballage fermé entre 5 et 40°C. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

LÉGISLATION

Conforme à l'arrêté du 8/9/1999 consolidé relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux. Formule déposée au centre anti-poison de PARIS. Tél : 01 40 37 04 04. Fiche de données de sécurité sur demande.

CONDITIONNEMENT

Carton de 4 x 5 litres.

(Pour toutes autres demandes de conditionnement, consulter le service commercial Procalp).



Kelat TP80A

